

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

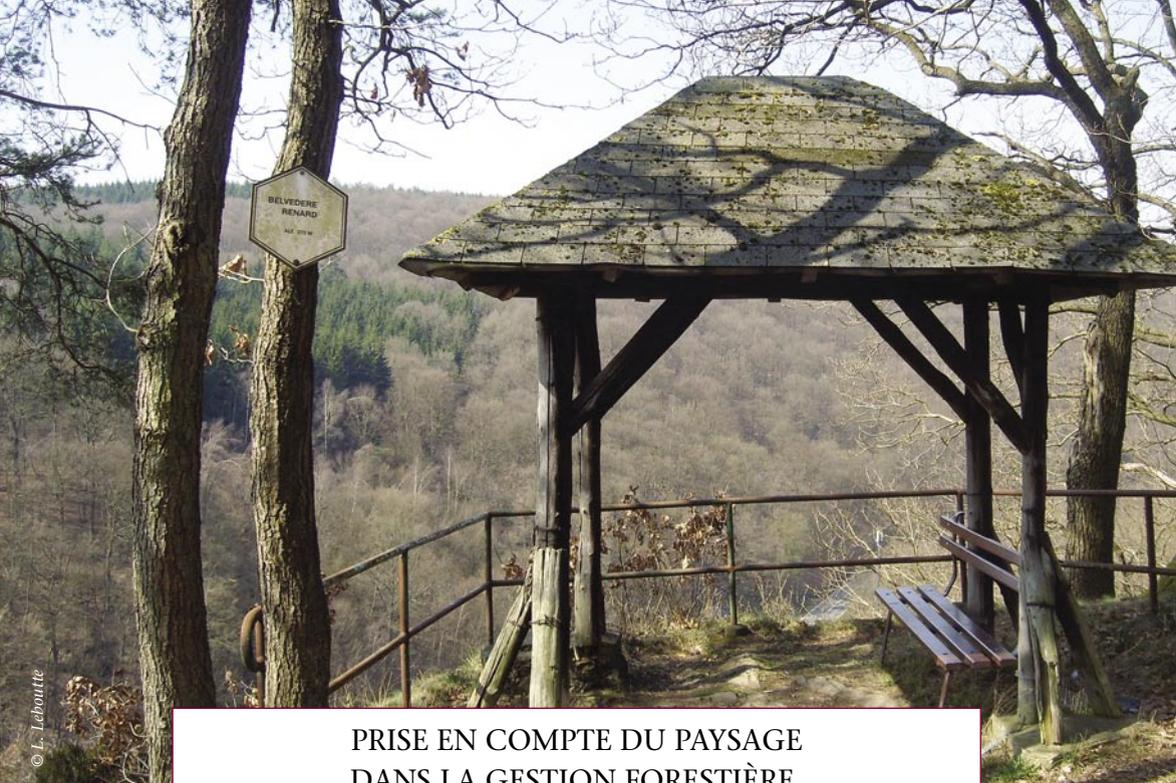
foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



© L. Leboutte

PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE
DANS LA GESTION FORESTIÈRE.
PARTIE 2 : ANALYSE DE QUELQUES CAS CONCRETS
DANS LE CANTONNEMENT DE SPA

JEAN FAGOT – DIDIER MARCHAL – CHRISTOPHE HEYNINCK
LOÏC LEBOUTTE - † JEAN VALIÈRE

La ville de Spa et les forêts qui l'entourent sont depuis longtemps de haut-lieux touristiques. Cette particularité a été prise en compte très tôt par les forestiers qui ont accordé une attention accrue aux aspects paysagers de leurs interventions sylvicoles.

Dans la première partie de cet article, nous exposons les notions de paysage en forêt et les initiatives existantes au niveau wallon. Les grands principes pour une meilleure prise en compte du paysage dans la gestion forestière étaient ensuite abordés. Sur base des travaux de LINOT *et al.*⁵ notamment, le forestier peut aujourd'hui s'appuyer sur une méthodologie robuste, qui commence par une phase initiale de description. Les principes sont ensuite ap-

pliqués en fonction des singularités locales et des actes de gestion forestière courante. Si la méthode existe, elle n'est pas à considérer comme une recette. Intégrer la notion de paysage dans la gestion courante fait appel à la réflexion et à la prise de conscience des risques, des enjeux et des opportunités possibles en fonction du lieu et de l'acte de gestion à poser. Bien que déjà appliquée dans divers massifs forestiers en France, la démarche est encore jeune.

C'est pourquoi dans cette deuxième partie, nous nous pencherons sur des exemples concrets issus d'une zone forestière à forte sensibilité paysagère : la forêt du nord de Spa. Cette partie fait suite à un travail de fin d'étude réalisé à la Haute École de la Province de Liège (HEPL) à La Reid, finalité « Forêt et Nature », en 2011⁴.

Pour commencer, la description de la zone d'étude et un rapide historique des lieux feront prendre la mesure de l'importance et de la précocité de la prise en compte des aspects paysagers dans cette région. Ensuite, l'analyse de quelques cas montrera comment les forestiers ont su, souvent depuis de nombreuses années, intégrer la dimension paysagère sur les sites les mieux ciblés. Nous nous basons sur des réalisations locales et sur les principes exposés dans la première partie de

cet article⁶ pour proposer *in fine* quelques recommandations concrètes.

CHOIX DE LA ZONE D'ÉTUDE

Localisation et description

La forêt domaniale du nord de Spa, d'une étendue d'environ 450 hectares, se situe au nord de la Ville de Spa. Elle est elle-même bordée au nord par le bois de Staneux, faisant partie de la commune de Theux. La zone d'étude est comprise dans l'ensemble paysager du haut plateau de l'Ardenne du Nord-Est et au sein du territoire paysager de la dépression de la Hoëgne et de ses affluents. Ce territoire paysager est caractérisé par des vallées relativement profondes mais évasées. De vastes étendues de prairies sur les zones de relief doux alternent avec des boisements



sur l'essentiel des versants. Hormis Theux et Spa, beaucoup plus bâtis, l'habitat est constitué de petits villages et hameaux².

En ce qui concerne la gestion forestière du massif, les objectifs sont d'obtenir une forêt multifonctionnelle d'âges multiples et d'essences variées dans laquelle la part réservée à l'accueil du public et au paysage est très importante. De nombreux facteurs concourent à la pertinence de l'approche paysagère au sein de cette forêt :

- la proximité de Spa, Ville thermale et touristique par excellence, et ses établissements hôteliers, sont à l'origine d'une fréquentation élevée du massif forestier ;
- le relief accusé de la région donne, sur cette forêt, des vues externes qui sont accessibles depuis plusieurs endroits et par un nombre potentiellement élevé d'observateurs ;
- la présence de nombreuses promenades balisées très diversifiées permet aux randonneurs d'apprécier le massif de l'intérieur. De nombreux édifices, traces sociales et historiques, ponctuent les promenades ;
- la présence de motifs paysagers variés amène une succession d'ambiances forestières contrastées et intéressantes ;
- la grande diversité de la forêt en essences, structure et composition représente une opportunité pour le gestionnaire désireux de mettre en avant le paysage ;
- la maîtrise de la gestion forestière des deux versants de la vallée entourant Spa par le Département de la Nature et des Forêts (DNF) assure une cohérence sur le territoire à prendre en compte ;
- le statut de forêt ancienne des forêts domaniales de Spa.

* biodiversite.wallonie.be

On notera que le bois de Staneux est un site Natura 2000 (BE33067). Il est essentiellement composé de hêtraies acidophiles à luzule blanche et des aulnaies rivulaires bordent certains cours d'eau. La présence des trois espèces d'intérêt communautaire de pics (noir, mar et cendré) et de la Bondrée apivore soulignent l'importance du site pour les oiseaux nicheurs. Une description complète du site figure sur le site de la biodiversité en Wallonie*.

Les forêts spadoises : un peu d'histoire...

En guise d'hommage à Jean Valière, ancien chef du cantonnement de Spa décedé en 2012, nous reprenons ci-dessous quelques éléments d'un article auquel il a participé en 1990⁷. Les éléments repris ci-après abordent l'histoire des massifs forestiers spadois.

« Durant le Moyen Âge, la grande forêt ardennaise à base de hêtres et de chênes s'étendait à perte de vue dans nos contrées. Les principales épiscopales ou abbatiales succédèrent aux royaumes moyenâgeux. [...] Jusqu'au 13^e siècle, la haute futaie feuillue couvrait toujours le territoire et était peu exploitée par les habitants.

« L'accroissement démographique des siècles suivants a eu pour conséquence un renforcement des droits d'usage dans les bois. L'exercice de ces droits d'usage, qui n'allait pas sans abus, notamment sous l'incidence des charbonniers et de l'industrie naissante du fer, conduisit progressivement à une dégradation du patrimoine forestier.

« Les paysages ouverts, semi-naturels, appelés « fagnes », apparurent. Ces landes étaient domaine de chasse du seigneur local et portaient le nom de « Foresta ». Les habitants

des bourgades voisines y possédaient certains droits d'usage tels que l'essartage, le pâturage et le fauchage. Par contre, d'autres zones étaient réservées au prince-évêque et étaient appelées « Silva » où les manants n'avaient pratiquement aucun droit ; en conséquence elles formaient des massifs forestiers fermés. On retrouve encore de nos jours cette limite entre la « Silva » et la « Foresta », marquée sur le terrain par un profond fossé et des cépées de hêtres.

« Enfin, au début du 19^e siècle, sous le régime hollandais, ces territoires forestiers des princes-évêques et des princes-abbés, ainsi que ces fagnes seigneuriales, sont devenus propriété de l'État. Par la suite, les communes propriétaires héritèrent de vastes étendues boisées fortement dégradées et de landes ouvertes, ce qui fut le cas de la commune de Spa, riche à cette époque d'un grand patrimoine forestier. [...]

« Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les communes propriétaires chargées de dettes décidèrent de vendre ou de louer auprès de particuliers ces terres à bruyères. Ces ventes n'eurent pas, à Spa, le succès escompté et la commune décida alors à cette époque de reconstituer les massifs forestiers disparus ou dégradés suite aux droits d'usage et aux exploitations abusives des siècles passés. Les premiers résineux exotiques furent ainsi introduits, à titre d'essai d'abord, à grande échelle ensuite. [...]

« Jusqu'alors, on pensait qu'il était nécessaire, en raison de l'accroissement de la population, de défricher de grandes étendues boisées pour augmenter la production agricole et, partant, les ressources alimentaires de la nation. Dès les années 1880, survint un événement profond à l'égard du problème forestier. On comprit la nécessité d'augmenter la

production ligneuse nationale pour diminuer les importations et rendre à la sylviculture de nombreux hectares livrés inconsidérément à une culture agricole non rentable. L'État se devait de montrer l'exemple en cherchant à reconstituer son domaine forestier et la jeune Administration des Eaux et Forêts incita les communes et autres établissements publics au boisement des terres incultes. C'est ce que fit le garde général des Eaux et Forêts de la région spadoise, Théophile Cailteux, dans son Plan général d'assainissement et de boisement dressé le 8 décembre 1885 : "Que la commune n'hésite pas à continuer un travail qui doit avoir la plus heureuse influence sur le régime des eaux, augmenter et régulariser leur débit en été, adoucir et purifier le climat, donner de précieuses ressources dans un temps donné et constituer la meilleure, la plus sûre des caisses d'épargne. Elle doit du reste y être engagée par l'intervention du gouvernement qui accordera des subventions en rapport avec les ressources de la commune et l'étendue des sacrifices à faire."

« C'est donc durant les vingt dernières années du 19^e siècle qu'on a été reconstitués une grande partie des massifs forestiers que nous admirons aujourd'hui. »⁷

Il est intéressant de souligner que la notion d'intérêt paysager apparaissait déjà dans un aménagement forestier de 1915. Un autre extrait en témoigne : « L'aménagement forestier d'octobre 1915 prônait déjà les avantages du régime de la futaie dans un souci, remarquable pour l'époque, de rôle social de cette forêt établie aux portes de Spa, cité balnéaire : "Les taillis qui couvrent actuellement de vastes cantons seront convertis en futaie mélangée de résineux et de feuillus. La Commission d'aménagement estime, en effet, que l'État, devenant propriétaire de ce massif situé aux portes de Spa se doit d'adop-



Les arbres tortueux situés en bordure des promenades les plus célèbres du massif sont des témoins de la prise en compte précoce du paysage par les forestiers des générations précédentes.

© L. Lebonite

ter le régime de la futaie, qui permettra de faire produire à la forêt, le maximum d'utilité qu'on en attend, tant du point de vue du climat et du régime des eaux, qu'au point de vue du pittoresque.»⁷

Il est évident que Spa est un cas atypique. Depuis très longtemps, avant même que l'on envisage d'intégrer le paysage dans les aménagements, les gestionnaires successifs ont eu à cœur de rendre le massif boisé « pittoresque » joignant ainsi à la fonction de production de bois celle d'accueil du touriste, du curiste (Spa est une ville thermale, à l'origine) ou des résidents.

ANALYSE DE CAS

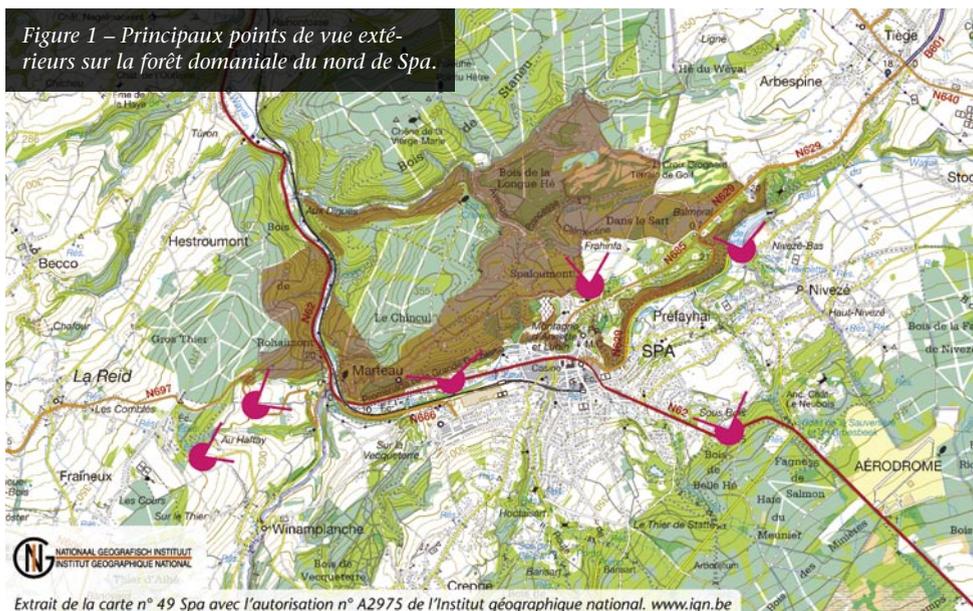
Sensibilité paysagère du site

L'analyse que nous proposons ici est réalisée a posteriori. L'histoire du massif montre en effet que les forestiers ont intégré

depuis longtemps les aspects paysagers à leur gestion courante. La première étape consiste à évaluer, pour chaque site retenu, la sensibilité paysagère de cette forêt, en nous basant sur la méthodologie proposée par LINOT *et al.*⁵ :

1. La visibilité du site. Cette étape étudie les endroits depuis lesquels le site est vu et identifie les zones forestières réellement vues. On obtient une carte de visibilité dont l'analyse de la part des zones vues et non vues conditionne la poursuite ou non de l'étude paysagère ;
2. La fréquentation et l'attention des observateurs. La fréquentation du site étudié se définit comme étant la quantité de regards qui peuvent se porter sur lui. On peut faire la distinction entre la fréquentation au sens propre (nombre de personnes circulant dans la forêt) et la fréquentation extérieure (nombre de personnes regardant la forêt du dehors). L'attention, quant à elle, est relative à

Figure 1 – Principaux points de vue extérieurs sur la forêt domaniale du nord de Spa.



la qualité des regards portés sur le site (observation distraite ou furtive depuis une route, observation fine depuis les chemins, observation détaillée depuis les points de vue). Le statut de protection du site est également examiné. Au niveau du plan de secteur, la zone étudiée se situe en zone forestière d'intérêt paysager. En outre, l'examen des documents visibles sur le Géoportail de la Wallonie* fait apparaître de nombreux biens classés tels que « Les bois et bosquets de la Havette à Spa », « L'ensemble formé par le parc des Sept Heures à Spa » ou encore « L'ancien cimetière de Spa » ;

3. La sensibilité paysagère du site. Il s'agit de la résultante des facteurs qui justifient de développer une réflexion paysagère sur le site : la visibilité, la fréquentation, l'éventuel statut de protection et sa portée paysagère. La sensibilité paysagère se qualifie selon trois niveaux : faible, moyenne ou forte. Une carte de

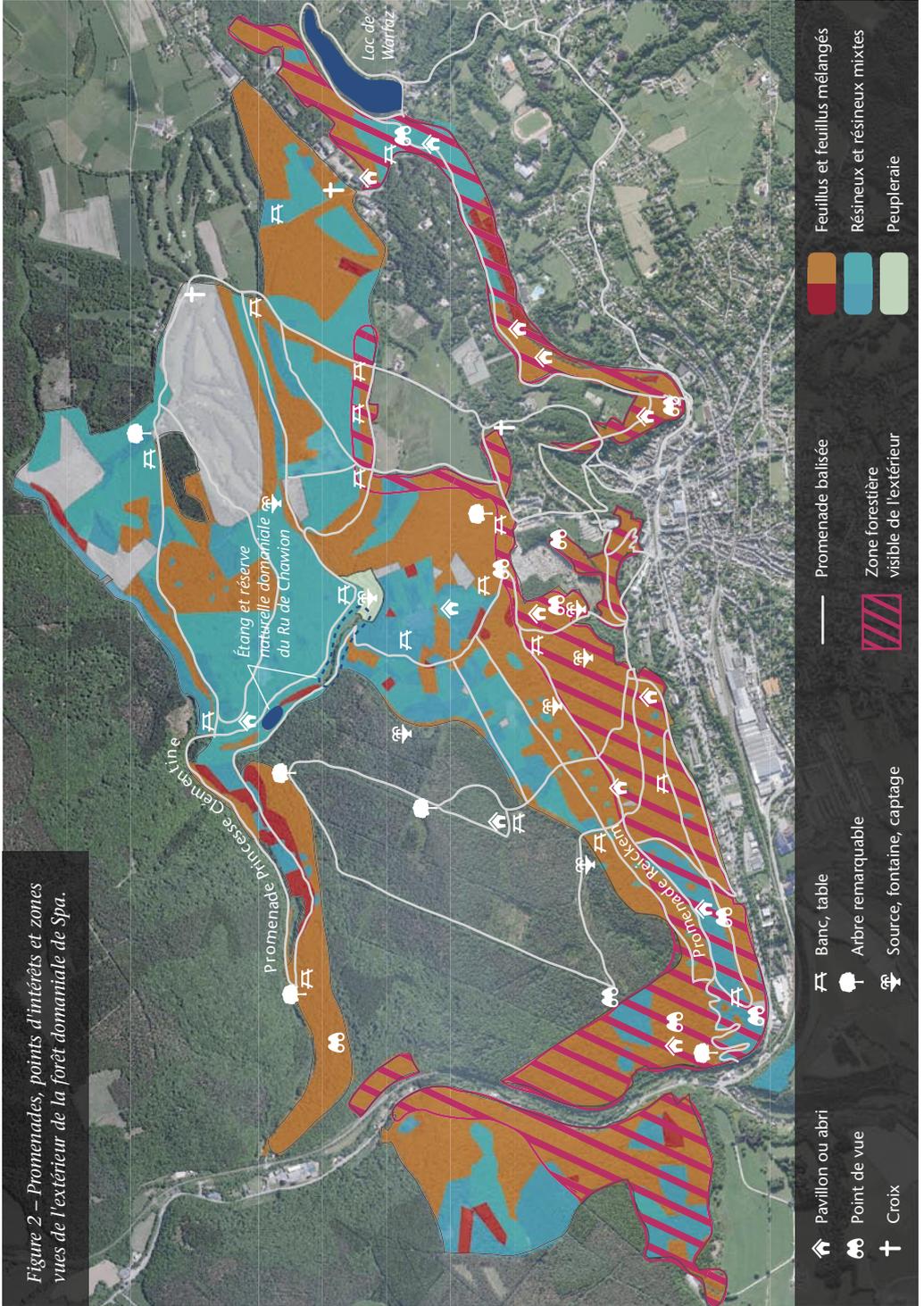
sensibilité permet de hiérarchiser les différents secteurs de la zone d'étude.

Point de départ de l'analyse paysagère, la carte de visibilité est le premier document à établir afin de percevoir l'importance des points sensibles aux niveaux interne et externe et ce, autant pour en apprécier le nombre que la répartition dans le massif à aménager.

La figure 1 situe les principaux points de vue extérieurs sur la forêt et la figure 2 présente la carte parcellaire du nord de Spa surimposée par les zones prioritaires auxquelles il y a lieu de s'intéresser :

- les zones forestières visibles de l'extérieur par le plus grand nombre de personnes ou du plus grand nombre d'endroits ;
- les différents points de vue fréquentés par le public ;

* geoportail.wallonie.be



- les belvédères permettant une vue vers l'extérieur du massif ;
- les secteurs dans lesquels il y a lieu de porter une attention particulière, il s'agit de promenades, de points d'eau, de monuments, etc.

L'analyse de la carte montre que, dans le cas qui nous occupe, l'analyse paysagère mérite d'être poursuivie. La forêt étudiée est en effet visible depuis de nombreux endroits et fortement fréquentée.

Cette approche nécessite de parcourir le massif dans son ensemble, aussi bien à l'intérieur qu'aux alentours, afin de recenser les éléments importants et de mettre en évidence la richesse du massif spadois. Le versant nord surplombe la Ville. Il est donc vu de la vallée mais aussi de la colline au sud de Spa, en de nombreux endroits et réciproquement. Le reste du massif, sur

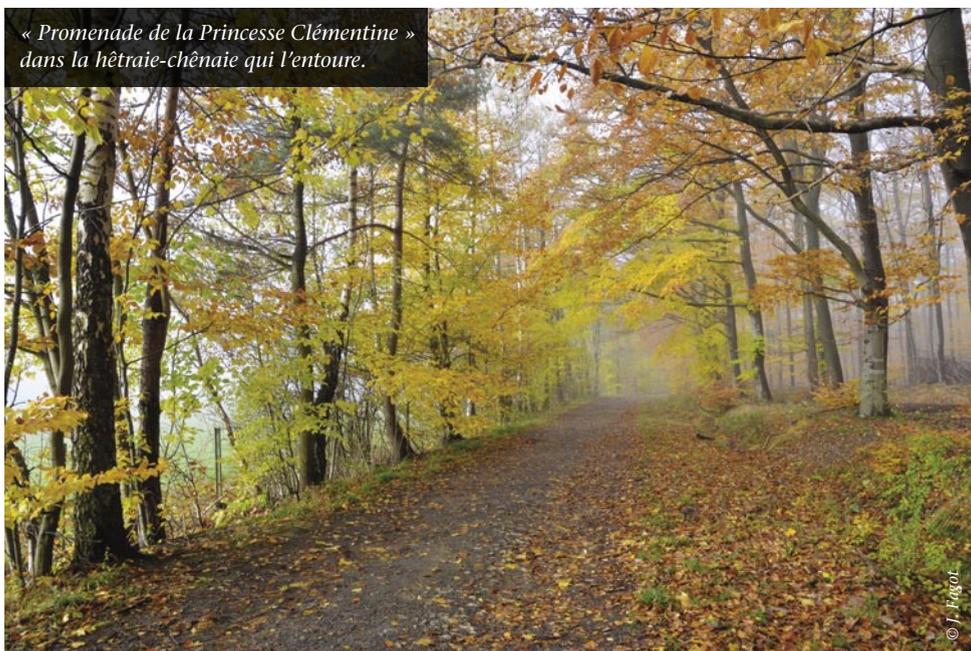
le plateau et dans les petites vallées tortueuses, est très prisé par le public. C'est surtout en interne que les peuplements et leurs abords seront aménagés en tenant compte de leur accessibilité.

Exemples concrets d'aménagements

Ne disposant pas de suffisamment de documents rétrospectifs pour retracer le cheminement précis de la prise en compte du paysage dans le domaine étudié, nous limiterons à décrire quelques exemples concrets.

Du fait de sa grande visibilité et d'une très forte fréquentation du public, le massif spadois présente une sensibilité paysagère qui peut être qualifiée de « moyenne » à « forte » selon les sites étudiés. Que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur, tout et parties du massif demandent une attention particulière de la part des gestionnaires.

« Promenade de la Princesse Clémentine » dans la hêtraie-chênaie qui l'entoure.



Les promenades et chemins touristiques

Sensibilité paysagère : forte.

Les promenades les plus fréquentées, depuis des temps historiques, sont la « Promenade Reickem », anciennement « Pèlerine-Voie », et la « Promenade de la Princesse Clémentine ». La première était déjà empruntée au 15^e siècle par les pèlerins se rendant en France, en Italie ou en Espagne. Ce chemin traverse une grande partie des futaies du nord de Spa. Il s'agit essentiellement de hêtraies-chênaies âgées.

La prise en compte de la présence du public se traduit par le maintien, le long du parcours, de vieux arbres aux formes parfois très tortueuses et, dans les peuplements, par la valorisation du semis naturel de plusieurs essences (chêne, hêtre et résineux) et le maintien de vieux îlots de résineux atteignant leur terme d'exploitabilité et dont la régénération est déjà bien établie (douglas et sapin).

La seconde promenade, nommée ainsi en hommage à la fille de Léopold II, suit une grande partie de la vallée du Ru de Chawion pour atteindre et offrir à la vue des promeneurs la réserve et l'étang du même nom avant de s'élever sur le plateau. Ce cheminement offre à la fois le plaisir de suivre un cours d'eau ardennais mais aussi celui de découvrir la diversité des peuplements résineux et feuillus qui couvrent les versants de cette petite vallée encaissée s'évasant progressivement. Ici aussi, les travaux forestiers maintiennent cette diversité d'essences tout en créant, aux endroits les plus propices, des ouvertures sur la vallée. Les coupes localisées permettent par la même occasion le maintien d'habitats naturels intéressants comme un pré à bistorte par exemple. En bordure du

chemin, de vieux chênes isolés portant le nom de « Chênes Marie-Henriette » sont préservés et cerclés d'une bande tricolore commémorant ainsi les nombreuses occasions où la deuxième Reine des Belges vint s'y ressourcer.

La gestion de la futaie

Sensibilité paysagère : moyenne.

La hêtraie-chênaie située le long de la promenade Princesse Clémentine est équienne et composée de ces deux seules essences à l'exception de quelques îlots de résineux introduits volontairement dans un but de diversification. Les peuplements réguliers sont appréciés des visiteurs, surtout les futaies cathédrales. Leur gestion paysagère est cependant complexe car elle sous-tend des opérations de mise à blanc et de plantation, généralement en ligne droite. Les solutions visent toutes à réduire cette linéarité : coupe de forme souple avec

Les îlots de résineux qui parsèment la hêtraie-chênaie sont en voie de régénération naturelle. Ils seront maintenus pour assurer une diversité visuelle.



© J. Fagot

Les plages de régénération à plus ou moins longue distance du chemin assurent l'effet de lisière interne. Une action sylvicole se mue ainsi en action pour le paysage.



maintien d'îlots au sein de la coupe, mélange d'essences, plantation d'un cordon feuillu en bordure de parcelle à régénérer, etc. L'utilisation d'essences locales, déjà présentes dans les peuplements voisins, assure la continuité paysagère à l'échelle du territoire. Dorénavant, et d'une manière générale, les plantations monospécifiques sur de grandes surfaces sont évitées dans ce massif.

La notion d'échelle de perception est également prise en compte. Une coupe à blanc de grande ampleur est envisageable si le paysage est vu de loin. Dans le cas de la forêt domaniale du nord de Spa, la fréquentation du site est telle que seules de petites interventions sont réalisées.

Progressivement, la futaie régulière tend vers une futaie irrégulière mélangée, mixte par endroits. La structure de plus en

plus complexe des peuplements apporte une diversité visuelle appréciée par le promeneur. De plus, le maintien continu du couvert assure une ambiance forestière constante. Enfin, les coupes à entreprendre sont peu visibles de l'extérieur et très bien perçues de l'intérieur car de petites tailles et, surtout, de formes souples.

En ce qui concerne les îlots de douglas et de sapins parsemés dans la hêtraie, ils ont atteint leur terme d'exploitabilité et la régénération est d'ores et déjà assurée. Le forestier effectuera des coupes progressives dans chacun des îlots et libérera peu à peu les semis.

Les lisières

Sensibilité paysagère : forte.

Compte tenu des travaux habituellement effectués en forêt lors des exploitations,

les lisières externes et internes se sont façonnées et structurées de longue date. C'est d'ailleurs un des attraits des forêts spadoises : des taches de semis disséminées à plus ou moins grande distance des chemins mais aussi le long de ceux-ci, côtoyant de très vieux arbres dans une matrice forestière en croissance. Ici, c'est donc la stratégie de régénération qui assure l'aspect paysager des lieux.

Lorsque des mises à blanc suivies de nouvelles plantations seront réalisées, l'article 71 du Code forestier (2008) sera tout naturellement respecté : un cordon d'espèces feuillues arbustives d'au moins dix mètres de large sera implanté en lisière externe de massif. Dans ce cas, on voit qu'une réglementation dont l'objectif principal est le développement de la diversité présente également un impact positif sur le paysage.

L'eau dans le paysage

Sensibilité paysagère : moyenne à forte.

La région de Spa offre de nombreux ruisseaux que les promeneurs suivent avec plaisir. Il n'est pas possible de venir à Spa sans aborder cet élément. Dans le nord du massif, le Ru de Chawion est la vallée la plus importante par sa dimension et par sa fréquentation (promenade Clémentine). Les chemins sont situés tantôt le long du ruisseau, tantôt en surplomb. Cette vallée offre également la particularité d'être relativement encaissée par endroits mais de s'élargir aussi quelquefois, laissant la place à un fond humide. Grâce à cette morphologie, les anciens ont eu la possibilité d'y ériger un barrage et de créer une étendue d'eau très attractive pour les oiseaux d'eau, les libellules et les batraciens. Plus en amont, la coupe récente d'arbres dans la vallée offre une ouverture en plein cœur



du massif. Une faune et une flore très diversifiées s'y observent et sont également un atout en faveur d'une telle gestion du paysage (pic noir, cincle plongeur, martin pêcheur, salamandre, colchique, listère ovale, grand boucage, reine des prés...).

D'un point de vue paysager, il est nécessaire de garder ce fond de vallée ouvert, voire de l'ouvrir plus encore, afin de maintenir un maximum de biodiversité. La mégaphorbiaie est favorisée, tout comme d'autres habitats naturels, que ce soit par la fauche ou le débroussaillage tardif une fois par an avec enlèvement du foin du site. Le pâturage pourrait également être une solution mais n'est pas envisagé actuellement.

La réserve naturelle domaniale du Ru de Chawion est bordée d'une peupleraie et

d'une frênaie. À terme, ce caractère très artificiel devrait disparaître afin de rehausser la naturalité du site. L'extension de la réserve aux sites avoisinants serait incontestablement un atout. Cela aurait également pour conséquence d'élargir la vue sur le Ru de Chawion et de rétablir une connexion visuelle intéressante entre la réserve, l'étang, les peuplements périphériques et les chemins touristiques longeant le fond de vallée.

Édifices et histoire

Sensibilité paysagère : forte.

Nous considérons ici les anciens arrêts de tram à l'architecture de type « Belle-Époque », les croix situées le long des chemins ou encore les anciens abreuvoirs pour chevaux visibles en forêt le long des anciennes voies de communication, d'une





Source de la Pèlerine-voie, aménagée dans un bénitier surmonté d'une coquille Saint-Jacques.

source aménagée, d'un ancien abribus ou d'un belvédère, encore appelé pavillon. Ces éléments, bâtis ou non, qui ont été les témoins d'une partie de la vie de Spa, rythment la promenade, contribuent à rehausser la vue interne qui s'ouvre aux randonneurs et créent l'effet de surprise dans le paysage.

Tous ces éléments, constituant ce qu'il est convenu d'appeler le petit mobilier historique dispersé sur le territoire, font l'objet, sur Spa et dans le massif nord en particulier, d'une attention toute particulière. Ils ont tous une histoire et les historiens locaux se font fort de garder vivant dans la mémoire des spadois et des visiteurs, les circonstances de leur apparition et les hauts faits de la vie spadoise auxquels ils sont liés.

Ainsi, les pavillons Renard, Hesse et Félix Bernard (appelé aussi « La Fabrique »), tout comme les clairières ouvertes en forêt,

constituent une ouverture vers l'extérieur, donnant vue sur les forêts et les campagnes alentour, de même que sur la ville qui s'étend à leurs pieds. Ils ont été installés en périphérie proche de Spa au début du 20^e siècle voire bien plus tôt déjà, en des endroits stratégiques, aux entrées de la ville mais pas trop loin. Ils sont situés dans une zone où l'objectif principal de l'aménagement forestier est le rôle social et paysager, tout en assurant la protection des sols sur les fortes pentes¹. Ces pavillons ont été classés par la Commission des Monuments et Sites. Ils ont par ailleurs été soustraits au régime forestier à la demande de la ville qui s'est portée volontaire pour en assurer l'entretien, en parfaite collaboration avec le DNF qui continue à faire procéder aux coupes sanitaires et paysagères aux alentours immédiats des pavillons et autres éléments patrimoniaux.

Les pavillons Renard, Hesse et Félix Bernard sont à proximité d'autres sites con-



Pavillon Félix Bernard.

nus par ailleurs : la place du jeu de paume, l'ancienne propriété « Bierre », Marteau... De même, dans un autre registre, la source de la Pélerine-voie se situe le long du chemin Reickem que nous avons déjà évoqué et qui voyait passer les pèlerins en route pour Banneux ou beaucoup plus loin. Elle fut aménagée en lui permettant de jaillir dans un bénitier surmonté d'une coquille Saint-Jacques.

Ces chemins de promenade (à pied, à vélo ou à cheval, parfois en voiture attelée) passent par les exemples de belvédères évoqués plus haut. De ceux-ci, l'abri Renard est le point de vue le plus éloigné

du centre de Spa. En le rejoignant par le pavillon Bernard, la balade offre des vues imprenables depuis la vallée du Wayai, en contre-bas, jusqu'à Desnié et Bronromme dans le lointain, en passant par la Vecquetterre, Creppe et Winanplanche³.

À titre d'exemple de la précocité de la démarche, on peut mentionner que le pavillon Hesse doit son existence aux libéralités du landgrave Konstantin von Hessen-Rheinfels-Rotenburg qui le fit édifier en 1769. Lors de ses séjours assidus à Spa, le landgrave donnait des fêtes superbes à son petit pavillon. Comme d'autres grands seigneurs bobelins de l'époque, ce prince contribua à créer les promenades de Spa⁸.

Ces points de vue situés en rupture de pente surplombent le magnifique paysage environnant mais de plus, ils sont accessibles par des chemins pittoresques à flanc de coteau présentant également de petites fenêtres ouvertes vers l'extérieur. Ces belvédères, bien choisis mais bénéficiant aussi d'une grande attention de la part des gestionnaires, permettent la décompression du milieu fermé. Ils constituent un puissant allié paysager. Il ne s'agit pourtant en l'occurrence que de couper quelques arbres pour que le couvert ne se referme pas et que la vue reste dégagée sur le paysage ou d'anticiper la chute d'arbres ou de branches sur ce précieux mobilier.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La carte de visibilité, présentée en début d'article, suffit à elle seule pour démontrer l'intérêt paysager des forêts qui entourent

Spa. La fréquentation et les divers statuts de protection apportent au forestier des raisons complémentaires de prendre des mesures de gestion qui tiennent compte du paysage.

L'analyse de quelques exemples, quant à elle, montre l'importance du contexte dans les choix du gestionnaire. La méthode est balisée, certes, mais c'est au forestier de déterminer quel type d'action il entreprendra, en fonction du diagnostic qu'il a posé et ensuite des opportunités qui s'offrent à lui. Il importe de ne pas sous-estimer cette phase de diagnostic qui déterminera la portée de l'effort à fournir.

On considère souvent qu'un paysage de qualité est évolutif, économiquement viable et compréhensible (on dit aussi « lisible ») par les usagers, qu'ils soient occasionnels ou habitués des lieux. Le paysage est aussi un facteur de bien-être et de cohésion sociale. Il est enfin – et de tout temps – porteur d'identité locale. Cette démarche d'intégration paysagère aux actes de gestion courante est présente depuis longtemps dans le cantonnement de Spa. Nous l'avons souligné par l'analyse de quelques cas pratiques, dont ressortent les recommandations suivantes :

- maintenir, le long des sentiers les plus fréquentés, de vieux arbres aux formes typiques ;
- valoriser autant que possible le semis naturel de plusieurs essences (chêne, hêtre et résineux) et le maintien de vieux îlots de résineux ;
- favoriser la diversité des essences tout en créant, aux endroits les plus propices, des ouvertures sur la vallée ;
- préférer des coupes de formes souples avec maintien d'îlots au sein de la cou-

pe, mélange d'essences et plantation d'un cordon feuillu en bordure de parcelle à régénérer ;

- lors des régénérations, donner la préférence à l'utilisation d'essences locales ;
- dans les parties les plus fréquentées du site, favoriser les interventions de petite taille ;
- implanter un cordon d'espèces feuillues arbustives en lisière externe de massif. Dans le même ordre d'idée, on rappellera que l'application de plusieurs articles du Code forestier a un impact direct sur le paysage, même si ce n'est pas leur objectif principal ;
- exploiter les arbres dans la vallée afin d'offrir une ouverture en plein cœur du massif ;
- entretenir les édifices historiques et les clairières, dégager les points de vue.

Il ressort de cette analyse que les massifs boisés de Spa constituent un cas particulier. L'histoire de Spa, son relief typique, sa multitude de promenades balisées et le paysage (son caractère « pittoresque » que l'on retrouve dans les écrits historiques) ont amené très tôt ses gestionnaires à lui réserver une constante attention pour l'accueil du public.

Tous les massifs forestiers, par contre, sont loin de réunir les conditions que l'on rencontre dans la région de Spa. Les gestionnaires de forêts situées dans des régions bien différentes pourront toutefois s'inspirer de ces recommandations et des informations plus générales développées dans la première partie de cette contribution. Ils les adapteront ensuite aux conditions qui leur sont propres. À charge pour eux de pondérer ces actions en fonction de la visibilité et du degré de fréquentation du massif dont ils assurent la gestion. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ COLSON V., GRANET A.-M., VANWIJNSBERGHE S., BERNASCONI A., SCHROFF U., MARCHAL D., KUGENER G. [2012]. *Loisirs en forêt et gestion durable. L'aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces naturels*. Presses agronomiques de Gembloux, 303 p.
- ² DROEVEN E., FELTZ C., KUMMERT M. [2004]. *Les territoires paysagers de Wallonie. Etudes et documents, CPDT, 4*. Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, Division de l'Observatoire et de l'habitat, 68 p. + cartes.
- ³ HOUYON J., DE WALQUE J. [1976]. *Spa et environs... Guide des promenades pédestres*. Office du Tourisme de Spa.
- ⁴ LEBOUTTE L. [2011]. *Prise en compte de la notion de paysage dans la gestion forestière : application à la forêt domaniale du Nord de Spa*. Travail de fin d'études, Haute Ecole de la Province de Liège, catégorie « Agronomie », finalité « Forêt et Nature », La Reid, 73 p. + cartes.
- ⁵ LINOT M., NICOT P., CARDEW F., FERRER N., GERNIGON C., LOERTSCHER V. [2009]. *Manuel paysager pour la forêt comtoise*. Cédérom, co-production de l'ONF et du CRPE, Besançon.
- ⁶ MARCHAL D., FAGOT J., HEYNINCK C. [2012]. *Prise en compte du paysage dans la gestion forestière. Partie 1 : quelques principes. Forêt Wallonne 116* : 30-41.
- ⁷ NIVELLES J.-L., MONJOIE A., CAJOT O., MALAISSE F., STEIN J., VALIÈRE J. [1990]. *Pour une gestion patrimoniale de la nature dans l'espace rural wallon – L'exemple du Sud de Spa*. Actes du colloque « Gérer la nature ? » Anseremme, octobre 1989. Région wallonne, travaux n° 15, tome 1, p. 265-308.
- ⁸ PIRONET L. [1986]. *La restauration du pavillon de la Montagne à Spa (belvédère de Hesse-*

Rhinfels). Document pour la sauvegarde du patrimoine de l'entité spadoise. Édition revue de l'article du même auteur paru dans *Histoire et Archéologie spadoises* de septembre 1982. Bibliothèque de Spa.

Les auteurs remercient Nicolas Denuit, Chef du cantonnement de Spa, et Patrick Buret, Agent forestier, pour leur relecture du texte.

JEAN FAGOT

jean.fagot@hepl.be

Professeur,

Président finalité «Forêt et Nature»,
Haute École de la Province de Liège,
Institut supérieur agronomique
Haut-Marêt, 20
B-4910 La Reid (Theux)

DIDIER MARCHAL

didier.marchal@spw.wallonie.be

Direction des Ressources forestières,
Département de la Nature et des Forêts,
D GARNE, SPW
Avenue Prince de Liège, 15
B-5100 Jambes

CHRISTOPHE HEYNINCK

c.heyninck@foretwallonne.be

Forêt Wallonne asbl
Rue Nanon, 98
B-5000 Namur

LOÏC LEBOUTTE

Paysage.foret@gmail.com

GAL Racines et Ressources
Rue de la Converserie, 44
B-6870 Saint-Hubert

JEAN VALIÈRE (1948-2012)

Ancien chef du Cantonnement de Spa